

Procès-verbal

COLLEGE SANITAIRE

- ◆ Présents

Pr NGUYEN	Dr BERNARD	Mme COUSIN
Pr BERQUIN	Mme PARENT	Dr NEUT
Dr VERMELLE	Mme LAMBERT	Mme CALONNE
Dr DEKERLE	Dr BOURGOIS	

- ◆ Ont donné pouvoir OU délégation (ou excusés)

Dr GELLEZ	M. VANDENBROUCK	M. LENNE
Dr LANCO	Mme SANGER	
Dr LE MOING		

COLLEGE DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL

- ◆ Présents

Mme BREBION	M. PATAT	M. COCHETEUX
M. FRACKOWIAK	Mme DAUPHIN	Mme KABARDJI
Mme DOTTE	Mme GOKELAER	M. BRIDOU
Mme ZAMPESE	M. HEBRARD	

- ◆ Ont donné pouvoir (ou excusés)

Mme HERMANT	M. BREBION	M. REISENTHL
Mme LECERF	M. MEURANT	Mme AVELINE
M. DECAT	M. DELREUX	M. DOISY
M. GOBIN	Mme REGNAULT	M. WERQUIN
Mme SPYCHALA		

COLLEGE DES ASSOCIATIONS NON GESTIONNAIRES

- ◆ Présents

Mme REDINGER	Mme PLAMONT	M. GAILLARD
Mme MOUTIEZ	Mme DOLLET	M. HEBRARD

- ◆ Ont donné pouvoir (ou excusés)

Mme MARS	M. DARRICAU	Mme LE FOLL
----------	-------------	-------------

INVITES

- ◆ Présents

Mme LETOMBE	Mme OSTYN	Mme IVAIN
M. RIBERA	Mme TURPIN	Mme D'ALOISE
Dr BURGER	Mme DERWEDUWEN	Dr TAJAN
Mme HEEMS	Mme VUILLAUME	

- ◆ Excusés

M. FRICOTEAUX	Mme BOULART	M. POIRET
Mme RACQUELBOOM	M. CHEVALLEY	Mme LEFEBVRE
Mme SIVERT	M. PAULIN	Mme BOURGEOIS
Mme HENNION	Mme ORTHON	M. LEROY

L'assemblée générale débute à 17H38

Accueil

Mme Letombe remercie l'ensemble des partenaires présents (ESMS, CHG, Associations...), les membres du bureau, les animateurs de zone, les coordinatrices locales, l'ensemble de l'équipe au siège de NeurodeV pour leur présence et leur investissement.

Validation du procès-verbal AGO 13 juin 2024

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2024, l'approuve tel qu'il lui est présenté.

1ère résolution : procès-verbal du 13 juin 2024

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport moral de Mme le Professeur Sylvie NGUYEN, administratrice

Qu'est-ce que NeurodeV ?

NeurodeV est une Plateforme Régionale d'Expertise, de Ressources, d'Accompagnement et de Coordination (PRERAC) pour les enfants et les adolescents avec des pathologies neurologiques et des troubles du neurodéveloppement (TND). Elle facilite la démarche diagnostique en créant des synergies entre les professionnels de santé et les acteurs de l'accompagnement.

Comment contacter les coordinatrices locales : un numéro d'appel unique 03.20.97.97.91. Au bout du fil, Marie-Christine Ostyn qui répond avec dévouement et bienveillance. On peut la remercier pour cette écoute, pour cette première réponse.

Les actions NeurodeV :

- Met en relation les familles avec des coordinatrices locales qui apportent une réponse de proximité.
- Met à disposition du temps de neuropsychologues et de neuropédiatres dans certains Centres Hospitaliers pour les aider à mettre en place les démarches diagnostiques.
- Organise des réunions de concertation pluridisciplinaires (RCP) pour les dossiers complexes. C'est important pour les professionnels de savoir que les RCP existent et nous rappelons qu'il s'agit d'un travail conséquent en amont mené par Isabelle Ivain pour la préparation des dossiers.
- Organise des réunions d'échanges entre les professionnels concernés par les troubles du neurodéveloppement sur un territoire : les Comités de Suivi Locaux (CSL). Les CSL représentent un travail conséquent pour Isabelle Letombe au vu des nombreux déplacements sur l'ensemble des Hauts-de-France.
- Réalise des formations en présentiel et en ligne.

NeurodeV intervient sur l'ensemble de la région Hauts-de-France et s'appuie sur une équipe de coordination régionale composée en partie de 19 coordinatrices locales réparties sur 32 territoires (0.1 à 0.2 ETP/coordinatrice).

NeurodeV c'est également un service formation en évolution constante notamment depuis l'arrivée d'Amélie TURPIN, responsable du service formation, depuis maintenant 2 ans 1/2.

Les évolutions de NeurodeV :

- Un réseau à côté et aux cotés de la structuration niveau 1, 2 et 3 – Réunions de Concertation Pluriprofessionnelle (+PCO 0-6 et 7-12)
- Une animation territoriale menée par Mme LETOMBE qui facilite l'adressage du parcours diagnostique des enfants – Comité de Suivi Locaux
- Des liens plus étroits avec l'Education Nationale – représentants de l'éducation nationale en tant qu'invités au COPIL NEURODEV
- Des groupes de travail mis en place par l'ARS depuis Septembre 2024 (Parcours – Formation – Données)

Organisme de formation

Un catalogue de formations qui est en constante évolution, 2 Webinaires Ressources destinés aux parents.

Des actions de sensibilisation déjà menées ou programmées en 2025 sur le « parcours patient » auprès des écoles d'ergothérapie, d'orthophonie, dans le cadre du DIU de neuropédiatrie, des journées de sensibilisation au parcours de soins aux enseignants, etc....

Rapport d'activité

Rappel de ce qu'est l'équipe NeurodeV :

NeurodeV c'est :

- 1 ETP Direction
- 0.35 ETP Neuropédiatres
- 1 ETP Coordinatrice Régionale
- 0.89 ETP Neuropsychologues
- 1 ETP Responsable de Formation en CDD
- 1 ETP Assistante de direction polyvalente
- 1 ETP Comptable/RH
- 2.9 ETP Coordinatrices locales (19 coordinatrices : à 0.10 ou 0.20 ETP)
- 22 animateurs de zone bénévoles

Mme Isabelle LETOMBE remercie l'ensemble de l'équipe : Marie-Christine OSTYN notamment pour la ligne téléphonique qui représente une grande partie de son temps de travail, Isabelle IVAIN notamment pour son investissement auprès des coordinatrices locales, Amélie TURPIN pour l'évolution constante de l'organisme de formation. Nous sommes également ravies d'accueillir depuis le 1^{er} avril 2025 Céline D'ALOISE notre nouvelle comptable RH.

Rappel que lors de notre audit, la chargée de mission avait été surprise par les temps très partiels de nos coordinatrices locales au vu du nombre des situations. Trois fois plus d'activité pour un 2,9 ETP à l'époque.

Activité en 2024 :

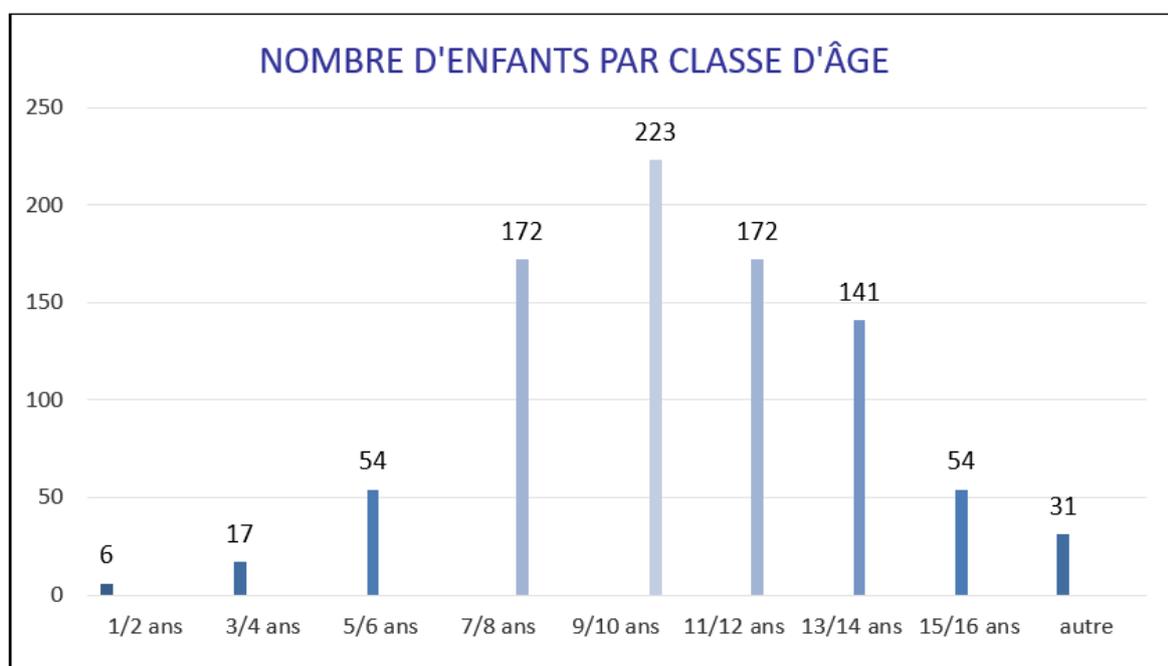
869 accompagnements en file active/**2.8** ETP Coordinatrices Locales HdF.

138 bilans neuropsychologiques ont été réalisés au niveau régional : 110 en gestion libre pour 5 Centres Hospitaliers du Nord-Pas-de-Calais (HdJ) et 28 bilans neuropsychologiques ont été effectués par les neuropsychologues sur prescription des neuropédiatres dans le cadre des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires.

Mme Isabelle LETOMBE adresse ses remerciements au Pr Patrick BERQUIN pour sa participation aux RCP sur Amiens et au Dr Adeline TRAUFLER sur Lille.

Evolution de l'activité sur 5 ans	2020	2021	2022	2023	2024
Consultations neuropédiatriques	5	6	8	10	9 (Lille)
Bilans neuropsychologiques	153	205	197	144	138
Accompagnement en file active	633	743	850	821	869

Par rapport à 2023, on constate une diminution du nombre d'enfants sur la tranche d'âge 0/6 ans, ce qui correspond à l'efficacité des PCO 0/6 ans et une nette augmentation pour la tranche d'âge 7/16 ans. En fonction de la sollicitation, nous répondons au parcours des jeunes adultes, le nombre de dossiers a par ailleurs augmenté.



Types de déficience

Par rapport à 2023, on constate une augmentation du nombre d'enfants avec troubles du comportement, hyperactifs et attentionnels ainsi qu'avec déficience intellectuelle et troubles neurologiques. Les autres troubles bien qu'élevés sont stables (troubles de la communication, des apprentissages etc)

Quelques indicateurs sur les 869 enfants accompagnés par les coordinatrices locales :

Aide à la démarche diagnostique	799 (dont bilans neuropsychologiques)
Coordination vers un professionnel de santé	320
Coordination vers les Etablissements et Services Médico-Sociaux	15
Coordination pour des aménagements pédagogiques	133
Aide au dossier MDPH	90

Il est important de solliciter les professionnels en local.

Une situation pouvant nécessiter plusieurs actions.

On constate une augmentation de la coordination vers les professionnels de santé, cela se justifie par le manque de praticiens sur les territoires.

- ✓ **55 familles** ont été reçues en 2024, dans le cadre des permanences des coordinatrices locales. Ce chiffre est en baisse car les coordinatrices priorisent aujourd'hui le recueil des informations par téléphone, du fait d'une charge de travail trop importante. Par ailleurs, la priorité est fréquemment donnée aux familles socialement défavorisées.
- ✓ Après avoir procédé à la préadmission, le délai moyen de réponse aux familles est d'environ **52 jours**. Les délais sont aujourd'hui plus longs mais raisonnables si on prend en compte les listes d'attente au niveau régional.
- ✓ La durée moyenne de l'accompagnement des enfants/adolescents a augmenté : **435 jours**. Cette durée se justifie par des dossiers de plus en plus complexes, par des délais de consultation de plus en plus long dans le cadre de la démarche diagnostique et par conséquent par la sévérité des troubles.

L'activité par zone :

ZONES HDF	ETP	
	Coordinatrices locales	Activité par zone
Zone de Lens/Hénin/Carvin	0.2 ETP	70
Zone de Maubeuge	0.2 ETP	64
Zone de Montreuil/Saint-Omer	0.2 ETP	48
Zone de Saint-Pol-sur-Ternoise	0.1 ETP	17
Zone de Valenciennes	0.1 ETP	29
Zone d'Arras	0.1 ETP	39
Zone de Béthune	0.2 ETP	83
Zone de Boulogne	0.2 ETP	45
Zone de Cambrai	0.2 ETP	56
Zone de Douai	0.1 ETP	18
Zone de Calais/Dunkerque	0.2 ETP	57

Zone d'Hazebrouck	0.1 ETP	59
Zone de Lille/Roubaix/Tourcoing	0.2 ETP	121
Zone d'Amiens/Abbeville	0.1 ETP	20
Zone de Beauvais/Clermont	0.2 ETP	50
Zone de Compiègne/Creil	0.2 ETP	18
Zone de Laon	0.1 ETP	31
Zone de Saint-Quentin/Hirson	0.1 ETP	13
Zone de Soissons/Château-Thierry	0.1 ETP	31
TOTAL	2.8 ETP (0.1 ETP en cours de transfert)	869 dossiers complexes

Certaines zones sont en souffrances en raison d'une activité intense, d'autres zones ont parfois moins d'activité mais font face à une complexité importante notamment pour trouver localement les ressources.

Les Comités de Suivi Locaux :

- Au premier semestre 2024, 20 Comités de Suivi Locaux ont eu lieu : présentation de l'enquête régionale sur les troubles du neurodéveloppement.
- 270 participants sur 20 territoires
- 241 participations aux enquêtes

Au premier semestre 2024, ces réunions thématiques ont permis à nouveau de présenter les orientations régionales et nationales des différents secteurs. Ce temps, au-delà de développer l'interconnaissance, contribue à redéfinir avec chacun des acteurs l'adressage des enfants porteurs de TND. Ensemble nous identifions les freins et les leviers. Ces échanges ont été nourris par la présentation de l'enquête régionale financée par l'ARS : « Parcours de soins des enfants, adolescents, adultes, qui présentent un trouble du neurodéveloppement ».

Au second semestre 2024, les comités de suivi locaux ont été reportés au premier semestre 2025 afin de garantir une temporalité entre ces réunions de terrain et les groupes de travail mis en place autour du Parcours TND par l'Agence Régionale de Santé.

→ Depuis 5 ans, la Direction NeurodeV constate au niveau régional que les participants s'intéressent davantage à la compréhension et mise en œuvre des orientations nationales dans les différents secteurs, à leurs articulations (Education Nationale/inclusion scolaire, la Santé/adressage des jeunes au parcours de soin complexe/diagnostic, médico-social/transformation de l'offre)

L'organisme de formation :

Depuis l'arrivée d'Amélie TURPIN le nombre de formateurs à augmenter ainsi que le nombre de sessions proposées cependant la progression est faible car nous sommes toujours tenus à un chiffre d'affaires. On répond au maximal et l'agenda formation est complet à ce jour.

Le TDA/H est une formation très plébiscitée. Mme Isabelle LETOMBE remercie l'ensemble des formateurs.

Observatoire 2024 :

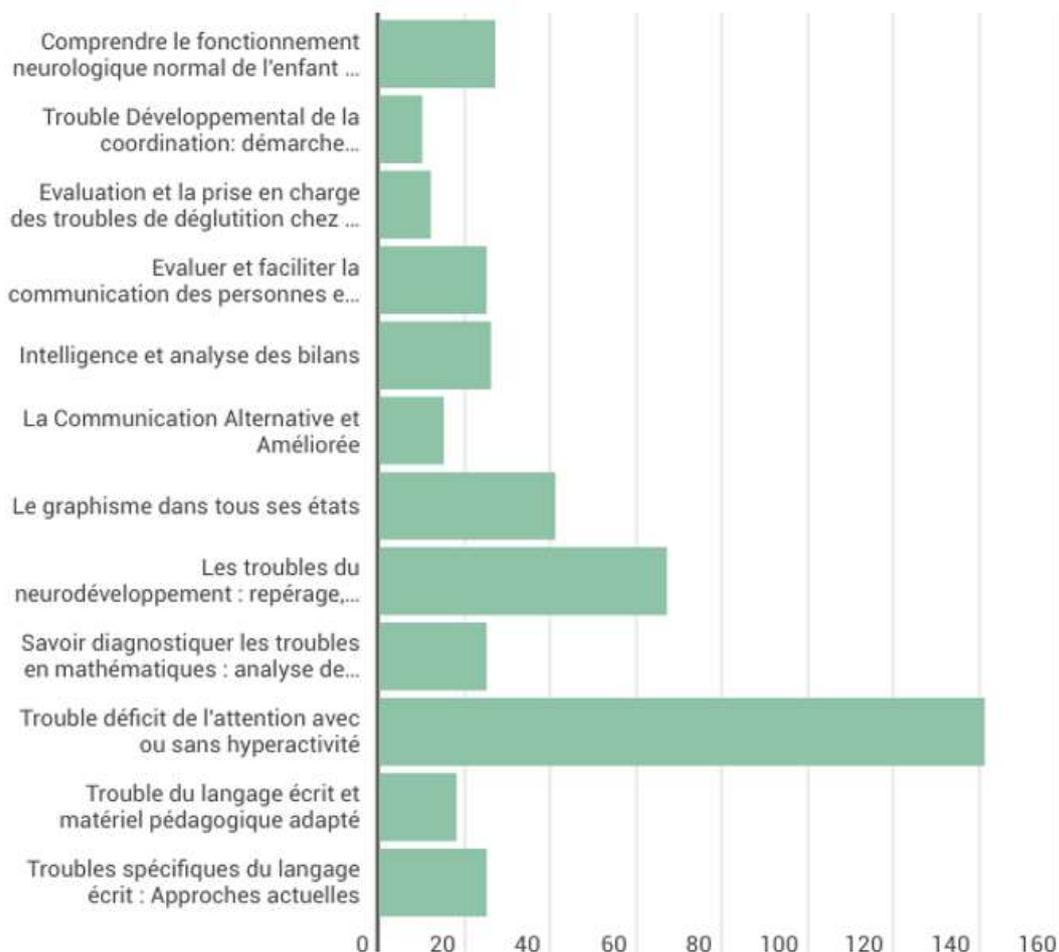
- Nombre de personnes formées : **468 apprenants**
- Nombre d'heures de formation stagiaires : **4668 heures stagiaires**
- Nombre de sessions en 2024 : **25 sessions de formation**
- Une qualité des formations évaluée par les stagiaires à **9/10** en 2024
- Nombre de formateurs : **21 formateurs**

Une évolution constante du nombre de sessions de formation...

Le profil de nos publics :

Comme en 2024, on constate une hétérogénéité des profils des stagiaires. Sur les 468 personnes formées cette année, nous avons **33,5 % de professionnels médicaux, 45,5 % des psychologues et rééducateurs et 21 % de professionnels d'ESMS** (autres que les professionnels médicaux et paramédicaux).

Nombre de participants par formation en 2024



Sensibilisation :

Zoom sur les journées lilloises de neuropédiatrie des 18, 19 et 20 novembre 2024

NeurodeV est organisateur du congrès depuis plusieurs années. Les Journées Lilloises de Neuropédiatrie permettent à la fois de partager des connaissances mais aussi de développer l'interconnaissance. Elles rassemblent également différents experts du Centre de Référence des Malformations et Maladies Congénitales du Cervelet (CR2M2C), du Centre de Référence du Trouble du Langage et des Apprentissages (CRTLA) et du service de Neuropédiatrie : pour échanger sur les dernières avancées dans le domaine médical. Cette année encore les Journées Lilloises de Neuropédiatrie ont été un grand succès, avec **près de 698 participants** autour de 3 sujets : **La Posture et l'équilibre, le langage oral et ses troubles : facteurs d'influence et retentissements et la prise en charge de l'enfant polyhandicapé.**

2^{ème} résolution : rapport moral et rapport d'activité

L'assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports, approuve les rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport du Commissaire aux comptes :

M. RIBEIRA excuse l'absence de M. PINERO, retenu sur d'autres instances.

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent. Le rapport est remis à l'ensemble de l'assemblée.

Le financement ARS est identique dans le cadre de la convention pluriannuelle.

L'exercice 2024 se solde donc par :

Un résultat excédentaire de + **95 698,55 €** sur le dossier encadré (fonds dédiés)

Un résultat excédentaire de + **15 015,07 €** (A l'équilibre sur le dossier encadré, déficitaire de 1776,47€ sur le Dossier en gestion libre et bénéficiaire de 16 791,54 € sur le Dossier Formation).

L'excédent en formation permet de proposer des formations gratuites comme par exemple à l'éducation nationale.

Nous avons un accord de l'ARS pour utiliser les fonds dédiés pour financer notamment le salaire de Mme TURPIN et nous les en remercions.

M. RIBERA, commissaire aux comptes au sein du cabinet KPMG, nous rappelle que le commissaire aux comptes a un rôle d'éclairage et de conformité des comptes.

M. RIBERA donne lecture de son rapport et certifie que les comptes sont réguliers et sincères. M. RIBERA remercie Mme LETOMBE, Mme D'ALOISE et Mme OSTYN pour leur collaboration et pour la gestion sérieuse des budgets.

Ces états financiers ont été arrêté par le Comité de Pilotage le 20 mai 2025. Ils font apparaître des fonds propres de 206 173 € y compris un bénéfice de 15 015,07 €.

3^{ème} résolution : rapport du trésorier et rapport du commissaire aux comptes

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du trésorier et du commissaire aux comptes par M. RIBERA et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, approuve les rapports tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Affectation du résultat

4^{ème} résolution : affectation du résultat

Sur proposition du comité de pilotage, nous envisageons donc :

→ l'affectation en report à nouveau des 15 015,07 €

→ un placement en fonds dédiés des + 95 698,55 €

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2024 qui se solde par un excédent de 15 015,07 euros en report à nouveau et un placement en fonds dédiés des 95 698,55 euros.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Renouvellement du tiers sortant du comité de pilotage

Présentation des membres sortants et des candidatures reçues.

Collège du secteur sanitaire :

Un médecin de CAMSP

Sortant : Dr Béatrice DEKERLE

1 candidature : Dr Béatrice DEKERLE

Un médecin des services de rééducation

Sortant : Dr Marie-Céline GELLEZ

1 candidature : Dr Marie-Céline GELLEZ

Résultat du vote :

Un médecin de CAMSP : Dr Béatrice DEKERLE

Un médecin des services de rééducation : Dr Marie-Céline GELLEZ

Collège du secteur médico-social : 2 postes à pourvoir, 2 représentants d'Associations gérant des ESMS sur le nord de la Région Hauts-de-France.

Sortant :

APEI d'Hazebrouck : M. Emmanuel GOBIN

Autisme & Familles : Mme Delphine DOTTE

2 candidatures :

APEI d'Hazebrouck : M. Emmanuel GOBIN

Autisme & Familles : Mme Delphine DOTTE

Résultat du vote :

APEI d'Hazebrouck représentée par M. Emmanuel GOBIN

Autisme & Familles représentée par Mme Delphine DOTTE

Collège des associations non gestionnaires :

1 représentant d'association de professionnels nord de la Région Hauts-de-France

Sortant : **PARLONS-EN** : Mme Sophie LE FOLL

1 candidature : **PARLONS-EN** : Mme Sophie LE FOLL

Résultat du vote :

PARLONS-EN représentée par Mme Sophie LE FOLL

Mme LETOMBE remercie l'ensemble des membres pour leur candidature et les félicite pour leur élection.

Il sera évoqué lors d'un prochain Comité de Pilotage un questionnement sur une éventuelle évolution de la convention constitutive car peu d'associations de professionnels dans notre région. Le modèle a changé, une réflexion peut être menée par exemple en intégrant les CPTS.

Questions diverses

Un concert caritatif au profit de NeurodeV sera organisé le **Samedi 20 décembre 2025** au Théâtre Sébastopol grâce au soutien de la Mairie de Lille, du Conservatoire à rayonnement régional de Lille.

Une soirée autour du Saxophone, avec des solistes internationaux, des ensembles nationaux et un final régional qui vous surprendra !
Avec les bénéficiaires de ce concert, NeurodeV a pour projet de développer des outils afin de sensibiliser le monde artistique et culturel au TND et permettre une meilleure inclusion des enfants porteurs de TND.

Les 26èmes journées lilloises de neuropédiatrie se tiendront les 17 - 18 et 19 novembre 2025 dans un nouveau lieu (Institut Gernez Rieux à Lille). Les thématiques qui seront abordées :

- Lundi 17 novembre 2025 : Centre de Référence constitutif des Déficiences Intellectuelles de causes rares de la filière Déficience - « Troubles du développement intellectuel : approche diagnostique »
- Mardi 18 novembre 2025 : Centre Référent des Troubles du Langage et des Apprentissages - « Troubles du langage écrit : actualités et perspectives »
- Mercredi 19 novembre 2025 : Service de neuropédiatrie : « Les urgences en neuropédiatrie »

Une belle évolution pour NeurodeV en 2025. Mme LETOMBE remercie M. HEBRARD et le Pr BERQUIN qui a permis un éclairage sur le positionnement de NeurodeV car ce n'est pas évident quand on a le « nez dans le guidon ! ».

Mme LETOMBE remercie également l'ensemble des coordinatrices locales pour leur investissement et les ESMS pour le détachement de ces professionnelles dans un contexte de recrutement parfois compliqué.

Reprise des CSL depuis quelques semaines, Mme LETOMBE remercie tous les participants, une belle dynamique de territoire avec une volonté d'identifier les leviers dans ce parcours de santé. Elle remercie les animateurs de Zone présents aux côtés des coordinatrices locales, les élus, la pédopsychiatrie, la neuropédiatrie, nos partenaires de l'éducation nationale, les libéraux, etc.... difficile de nommer tous nos partenaires. Félicitations à l'ensemble des acteurs au niveau régional !

La séance est levée à 18h45